

15 juil 2016 -16:07

Appartient à [Conseil des ministres du 15 juillet 2016](#)

## Initiatives et objectifs en matière d'handistreaming

Sur proposition de la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées Elke Sleurs, le Conseil des ministres a approuvé la liste des initiatives et objectifs proposés dans le cadre du Handistreaming par les ministres et secrétaires d'Etat en fonction de leurs compétences.

Le handistreaming est une stratégie transversale et préventive qui a pour objectif d'intégrer dans tous les domaines politiques la dimension du handicap, afin d'éviter des inégalités entre les personnes en situation de handicap et les personnes sans handicap. Le handistreaming envisage donc l'intégration de la dimension du handicap dans toutes les politiques publiques. Pour parvenir à l'intégration structurelle de la dimension du handicap dans les différents domaines politiques, chaque ministre ou secrétaire d'Etat s'engage à intégrer chaque année, lors de la rédaction de sa note politique, la dimension du handicap dans au moins deux politiques.

Le Conseil des ministres a par ailleurs chargé la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, en étroite collaboration avec tous les ministres, secrétaires d'état, départements et administrations concernés, d'assurer le suivi des initiatives et objectifs proposés dans la cadre du handistreaming et d'y rapporter annuellement au Conseil des ministres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances  
Tour des Finances  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030  
1000 Bruxelles  
Belgique